



Procès-verbal – Séance régulière du Conseil d'établissement – École Jeunes du monde

Le mercredi 11 février 2026 18 h 30 au local 118

Les membres sont :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Mme Mélanie Vaillancourt Mme Natacha Pierre-Charles Mme Audrey Chabot Mme Yexy Andrea Castaneda M. Francis Daigle Mme Joanie Langford Mme Emily Andrea Caceres Mme Marie-Pier Lévesque Mme Line Deschênes Mme Annie Forget	Annie Sarrazin, directrice Raghida Massaad, sdg Line Deschênes, tes Ann-Marie Dorval Annie Forget Caroline Proulx	Aucun public	

Absences motivées :

Parents :	Personnel :

Projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et validation du quorum;
2. Parole au public;
3. Lecture et approbation du projet d'ordre du jour (R);
4. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 7 janvier 2026 (R);
 - 4.1. Suivi au procès-verbal s'il y a lieu;
5. Photo scolaire (R);
6. Grille-matière (R);
7. Gala reconnaissance des bénévoles;
8. Critères de sélection de la direction d'établissement (R);
9. Activités école (R)
10. Informations / rapports : (I)
 - 10.1. Comité de parents
 - 10.2. OPP
 - 10.3. Personnel enseignant
 - 10.4. Service de garde/présentation programme activités SDG (R)
 - 10.5. Direction
11. Correspondance, s'il y a lieu (I);
12. Varia;
13. Clôture de la séance (R)

1. Ouverture de la séance et validation du quorum

La présidente du CÉ, Audrey Chabot, ouvre la séance après avoir constaté le quorum. Il est 18h30.

2. Parole au public

S.o. aucun public présent.

3. Lecture et approbation du projet d'ordre du jour (R)

La directrice, Mme Sarrazin, fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par _____ D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CE-2526-020

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 7 janvier 2026 (R)

La présidente du CÉ, madame Audrey Chabot, présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. (Voir document en annexe A)

Il est proposé par _____ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 7 janvier 2026 tel que rédigé.

Adopté
Résolution n° CE-2526-021

4.1. Suivi au procès-verbal s'il y a lieu.

S.o.

5. Photo scolaire

Il est convenu que le contrat avec la compagnie Enfants click sera reconduit pour l'année 2026-2027 ou que le contrat est attribué à la cie XYZ.

Il est proposé par _____ D'APPROUVER l'attribution du contrat de photo scolaire à la cie XYZ

Approuvé
Résolution n° CE-2526-022

6. Grille-matière 2026-2027 (R)

Présentation de la grille-matière par Mme Sarrazin.

Il est proposé par _____ d'approuver la grille-matières 2026-2027.
(Voir document en annexe)

Approuvé
Résolution n° CE-2526-023

7. Gala reconnaissance des bénévoles

Une contribution de 50 \$, provenant du budget du CE, sera effectuée par écriture de journal au comité de parents.

IL EST PROPOSÉ par _____ d'approuver la contribution de 50 \$ provenant du budget du CE pour la participation au Gala de reconnaissance.

Approuvé
Résolution n° CE-2526-024

8. Critères de sélection de la direction d'établissement

Les critères sont mis à jour selon l'article 79 de la LIP.

Il est proposé par _____ d'adopter les critères de sélection.
(Voir document en annexe)

Adopté
Résolution n° CE-2526-025

9. Activités (R)

Mise à jour.

Il est proposé par _____ d'approuver les activités présentés (Voir document en annexe)

Approuvé
Résolution n° CE-2526-026

10. Informations / rapports : (I-R)

10.1. Comité de parents

Mme Langford nous informe des différents dossiers discutés.

10.2. OPP

s.o.

10.3. Personnel enseignant

Présentent les différentes activités de l'école.

10.4. Service de garde

10.5. Direction

11. Correspondance, s'il y a lieu (I)

12. Date de la prochaine séance (I)

Tel que prévu au calendrier, la prochaine séance est prévue pour le 11 mars prochain à 18 h 30.

13. Clôture de la séance (R)

La présidente, madame Audrey Chabot, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Audrey Chabot DE LEVER la séance à _____.

Adopté
Résolution n° CE-2526-027

La présidente
Madame Audrey Chabot

La directrice de l'école
Madame Annie Sarrazin

La secrétaire de la rencontre
Madame Ann-Marie Dorval